

La mine était pourvoyeuse d'emplois, la mine, organisatrice de vie, tout lui appartenait, la mine, destructrice de vies aussi.

Nous commémorons, aujourd'hui, nos camarades victimes de la mine, mais aussi une corporation, dont le métier était dur, dangereux, qui ne cesse de tuer des hommes ;

Nous commémorons une histoire, celle de la mine, des mineurs, leurs traditions, leurs lieux de vie qu'il ne faut pas oublier, un passé qu'il faut transmettre aux nouvelles générations.

Une vie dans nos corons, faite de peines, de joies, de convivialités, de partage et de solidarité.

La catastrophe du 2 février 1965 a soulevé d'autant plus d'indignation qu'elle n'est malheureusement pas la première.

En effet, l'histoire des compagnies minières, plus tard celle des houillères nationalisées est jalonnée de catastrophes en tous genres.

La catastrophe de la Fosse 7 d'Avion a été vécue douloureusement. C'est parce que cette fosse connaît ce 2 février 1965 sa quatrième catastrophe collective ;

- 10 septembre 1948 - 7 victimes

Pendant les travaux de mise en exploitation d'une nouvelle taille, un incendie se déclare dans une galerie qui prend rapidement de l'extension.

Le porion Desailly mesure le danger, les gaz, coup de grisou.

Il tente d'éteindre l'incendie, permettant à ses ouvriers d'évacuer.

Il rejoint ses ouvriers, une flamme jaillit, deux détonations.

Le grisou a fait son œuvre, de nombreux brûlés, 7 succomberont à leurs brûlures :

- Dufresne Henri 16 ans
- Thumerelle Victor 18 ans
- Sont tués sur le coup
- Lecoustre Antoine 18 ans
- Desailly Augustin 40 ans, porion
- Néauport François 22 ans
- Dominiczak Léon 39 ans

Succombent à leurs brûlures

Le délégué mineur à la Fosse 7 Nizard signale que des rapports mentionnant le danger sont restés sans suite.

- 16 mars 1957 - 3 victimes 2 blessés

Dans la taille Rabot Cécillia 13 mineurs faisant du rabiote pour assurer la production, sont victimes d'un coup de grisou provoqué par le tir de mine qui s'effectuait entre le poste du matin et de l'après-midi.

10 mineurs sont tués dont 3 avionnais :

- Menuge Claude 26 ans
- Sodestrom Henri 31 ans, porion
- Cornez Louis 35 ans

Sur les 4 blessés deux sont avionnais

- Defieux Léon 16 ans
- Poumaer Eugène 36 ans

L'exigence de toujours produire plus, au mépris de la sécurité a causé la mort de 10 mineurs.

Le délégué mineur CGT Henri Joly ainsi que des ouvriers de cette taille dénoncent les dangers du minage à fond de voie.

Les HBNPC, ni le service des mines ne tiennent compte des rapports du délégué mineur ni de la circulaire relative aux conditions d'emploi des explosifs en mines grisouteuses ou poussiéreuses.

- 22 décembre 1959 - 2 bowetteurs sont tués suite à un dégagement instantané de grisou :

- Pilarski Bernard chef de poste
- Donnedu Fortuné 19 ans

Dans cette bowette en creusement à l'étage 940, la veine six sillons qui longeait la mézière gauche dégagait énormément de grisou. Le minage devenait impossible.

Le poste du matin avait commencé à creuser dans la veine, au sol, pour y déposer la roche d'un tir qui devait suivre.

Au poste de l'après-midi, à 15 h 30, la veine a libéré le grisou avec une force terrifiante, tuant les deux mineurs. Par chance les autres membres de l'équipe n'ont pas été atteints.

Les dégagements instantanés ont été nombreux mais maîtrisés par le système de détection sismique, c'était la démonstration que la Fosse 7 d'Avion était fortement grisouteuse.

Des accidents individuels

- 25 janvier 1930 Une jeune fille de 15 ans dont on ignore le nom est tombée dans le puits

- Octobre 1940 Duc Hyppolite
- Juin 1947 Lecoustre Julien
- Septembre 1960 Coppin Alexandre
- Décembre 1962 Krukowski Stéphane
- Juin 1966 Gazior Edmond
- Novembre 1967 Aglaou Mohamed -
- Août 1971 Koperski Jean-Claude

Dix ans plus tard le quartier Six Sillons massacrera 42 victimes le 27 décembre 1974 dont deux avionnais :

- Lhermite Emilien - Ouchlich Ahmed Ben Lahcen

Ce sont 30 avionnais qui ont été victimes d'un accident du travail.

Les archives à notre disposition dénombrent 44 catastrophes entre le 9 avril 1823 et le 27 décembre 1974, pour le Nord/Pas-de-Calais, faisant 1619 victimes et 82 blessés. Notre pensée ira vers tous ces hommes, victimes de la productivité, du prix de revient, du rendement, pour lesquels on a sacrifié la sécurité.

Nous associons à cet hommage les 12 travailleurs victimes de l'explosion d'un four en juillet 1993 à Métaleurop.

Beaucoup d'autres mineurs furent ou sont encore victimes des maladies mortelles, silicose, BPCO, problèmes cardiaques.

En ce moment de souvenir il nous appartient également d'adresser nos remerciements aux valeureux sauveteurs professionnels, mais surtout aux mineurs volontaires, qui étaient du poste de matin ce lundi 2 février, de descendre pour aller au secours de leurs camarades.

Quelques uns sont encore vivants, les images qu'ils ont gardé de cette catastrophe, les empêchent 50 ans après de témoigner, tellement l'émotion est encore présente.

Notre camarade Désiré Guyot et son accompagnateur Victor Brasseur, informés de la catastrophe, ont participé à l'évacuation des corps et mesuré le carnage d'une telle catastrophe.

Les funérailles des 21 victimes ont lieu à Liévin le vendredi 5 février.

Une foule immense, malgré le froid, est venue rendre un dernier hommage aux disparus.

Tous les puits du groupe de Lens-liévin sont en grève.

La cérémonie officielle terminée, les cercueils rejoignent leur localité d'origine pour l'hommage communal. A Liévin Désiré Guyot prit la parole, à Avion, épuisé par une semaine sans sommeil, il s'effondre en pleurs, ne pouvant terminer son discours, Léandre Letoquart Maire d'Avion a dû le relayer.

Les rapports et le discours du délégué mineur Désiré Guyot vont situer avec clarté la responsabilité des Houillères nationales.

Je le cite :

« La cause première, fondamentale de la catastrophe, déclare-t-il, réside dans l'accumulation du grisou qui s'est produite dans les voies du fait de l'arrêt de la ventilation secondaire, pendant deux jours, dans un chantier en creusement ».

« Après tout arrêt de la ventilation secondaire, celle-ci doit être remise en marche longtemps à l'avance pour que les conditions normales d'aérage, dûment vérifiées soient rétablies avant le retour du personnel, cette disposition n'a pas été appliquée. »

De poser la question « pourquoi dans un quartier réputé grisouteux à l'extrême, où, depuis des années, j'ai multiplié les mises en garde, avoir laissé pendant 40 heures le grisou s'accumuler du fait de l'arrêt de l'aérage secondaire ».

C'est au nom du prix de revient, de la production, du rendement que l'on n'a pas tenu compte des avertissements à répétition du délégué mineur Désiré Guyot.

Le 2 février 1965, deux puits étaient en exploitation à Avion, avec deux mille mineurs, nos coronas bouillonnaient de vie, en 1990 les HBNPC se sont empressés de faire disparaître de notre paysage les signes d'une exploitation charbonnière, alors que la municipalité avait exprimé le souhait de préserver le chevalement du puits 7, premier puits venant de Paris, le terril dont les roches sont empruntées de la sueur et du sang des mineurs.

Charbonnages de France, les différents pouvoirs politiques ont employé de gros moyens pour mettre un terme à tout ce que représentait la corporation minière. C'était sans compter sur la détermination des mineurs retraités et veuves et leurs syndicats pour perpétuer l'histoire de la corporation minière.

Le grisou qui a occasionné tant de victimes s'est également manifesté en surface, ce qui a occasionné la création de Méthamine.

A l'endroit où nous sommes il y avait un coron, il a été rasé, derrière la voie de chemin de fer, c'était le puits 4. Les deux stèles qui s'élèvent aujourd'hui sur ce lieu symbolique rappelleront les luttes des mineurs, 1941 - 1943 pendant l'occupation nazie, 1948, 1952, 1963, 1980 et 1987. La stèle d'aujourd'hui rappellera que des hommes exemplaires, courageux, qui ne demandaient qu'à vivre, ont été sacrifiés au nom de l'exploitation capitaliste. Ces stèles rappelleront aux passants leurs sacrifices, leur courage et les luttes que les mineurs ont menées pour se faire respecter.

Cette région Nord/Pas-de-Calais depuis la récession industrielle (orientée par la CECA) a vu disparaître, charbon, métallurgie, sidérurgie, naval, textile, est classée en dernière place au niveau social économique.

Les mineurs sont touchés de plein fouet par ces mesures. Si monsieur Sarkozy avait décrété la mort du régime minier au 1^{er} janvier 2013, la gauche aujourd'hui au pouvoir a pris des dispositions qui empruntent un autre chemin mais le résultat final sera le même. Quel avenir pour le régime minier après 2017 ? Rien, pas de réponse. Alors que cette région a un besoin cruel de

réponse aux besoins de nos populations en matière d'offre de santé, eh bien la COG 2014-2017, décrète la fermeture de toutes nos œuvres si elles sont déficitaires, mais rien n'est fait pour améliorer leur situation, dans le cadre de l'ouverture de nos œuvres.

Notre action a permis de résister, d'écarter la fin du régime au 1^{er} janvier 2014 et de maintenir les droits à la prise en charge à 100%, la non application des franchises et forfaits, le retour au 2-2b...

Mais les mineurs peuvent constater que ce gouvernement poursuit l'éclatement du régime, a stoppé l'application des 5% du rattrapage des pensions pour les plus anciens.

Nous avons maintenu un régime de droits pour les Mineurs et ayant-droits. Mais ce gouvernement le vide de ses gestions et prévoit même de sortir les fédérations syndicales de sa gestion.

- C'est la gestion Assurantielle transférée et enjeux de proximité pour les affiliés et droits du personnel
- Portée du projet de décret
- Devenir de l'offre de soins et des activités dites commerciales du régime minier
- Fermeture de points de consultations
- Pouvoir d'achat des pensions et retraites
- Loi cumul emploi retraite
- Prestations ASS de l'ANGDM
- Campagne de reconnaissance des MP et suivi post professionnels
- Révoqués 1948

La détermination de la CGT, soutenue par les mineurs licenciés de 1948-1952, lutte contre une injustice, licenciement pour fait de grève.

Il aura fallu 66 ans de lutte pour qu'enfin une porte s'ouvre sur leur réhabilitation, alors que les généraux factieux de l'OAS n'ont rien demandé mais ont tout obtenu d'un gouvernement de gauche.

Il est plus facile pour les politiques de tenir un discours démagogique envers les mineurs lors de cérémonies ou lors de la fermeture de nos exploitations, que de répondre à leurs légitimes revendications.

En ce 50^{ème} anniversaire de la catastrophe minière du 2 février 1965, j'exprime des sentiments qui sont au cœur de tous les mineurs, de toute la population du Nord/Pas-de-Calais, qui sont encore au cœur de tous ceux qui, de tous les coins de France et même de l'étranger, nous ont transmis l'expression de leur solidarité morale et matérielle pendant et après ces douloureux événements ainsi que pendant nos grandes grèves.

Aujourd'hui, je suis triste, amer et révolté, mais convaincu que nous devons continuer à lutter en mémoire de tous ces hommes de la mine, mais d'autres corporations également qui ont sacrifié leur vie pour l'intérêt national, afin que leurs acquis obtenus par leurs luttes et leur travail leurs soient définitivement attribués.

Je terminerai en remerciant la municipalité d'Avion pour sa contribution technique et matérielle, mais surtout financière pour réaliser cette magnifique stèle. Je remercie également les ouvriers de l'entreprise Ramery et Eiffage d'avoir réalisé dans un temps record le socle de ce magnifique ouvrage.

Merci à Monsieur Raoul Csizmadia, sculpteur avionnais, pour la réalisation de cette magnifique stèle.

Je vous remercie tous de votre présence.